HAL open science

Écrire l'écoute : De quelques compétences d'étudiants en Métiers du Livre

Florence Lethurgez

▶ To cite this version:

Florence Lethurgez. Écrire l'écoute : De quelques compétences d'étudiants en Métiers du Livre. 2023. hal-03941338

HAL Id: hal-03941338
https://hal.science/hal-03941338v1

Preprint submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Écrire l'écoute :
De quelques compétences d'étudiants en Métiers du Livre

Introduction

Le fait d'être enseignante-chercheuse en sciences sociales, et musicologue, dans un département d'IUT (Institut Universitaire de Technologie) me donne l'opportunité de délivrer un enseignement de *module complémentaire* de commentaire d'écoute d'œuvres de musique classique. Ce module de treize heures de cours (travaux dirigés pour un effectif variable de dix à dix-neuf étudiants) s'achève par une épreuve écrite, cadrée par un même protocole d'évaluation d'une année à l'autre (durée d'une heure, trois écoutes successives, même guide d'écoute distribué en début de module), qui en garantit l'homogénéité et permet l'analyse conjointe de quatre promotions successives, de 2014 à 2017. Seuls les lieux d'enseignement ont pu changer : salle de formation musicale du conservatoire Darius Milhaud, salle de musique de l'ESPE, studio de danse du Pavillon Noir, à Aix-en-Provence, ville d'implantation du département. Ils disposent tous d'un matériel d'écoute de CD, ainsi que d'un piano. Les œuvres sélectionnées pour les quatre évaluations sont par deux fois la chanson française de la Renaissance *Mignonne allons voir si la rose* de Guillaume Costeley, une fois le chœur d'ouverture *Kommt, ihr* de la *Passion selon Saint-Mathieu* de Jean-Sébastien Bach, et une fois *Der Hölle Rache*, le second air de la Reine de la Nuit, extrait du singspiel *La Flûte enchantée* de Wolfgang Amadeus Mozart[1].

Nous faisons l'hypothèse que cette population d'étudiants, qui présente des spécificités en termes de compétences et d'appétences, notamment langagières et communicationnelles (formation secondaire littéraire, pratique d'écriture créative en amateur, activités de communication autour de la culture et de la littérature dans un cadre associatif ou numérique, etc.) va trouver à les mobiliser sous des formes nuancées, qualitativement et quantitativement, pour répondre à cet exercice. Il s'agit de restituer, par un écrit adressé à un public virtuel, une expérience culturelle et esthétique (Pecqueux : 2005 ; Schaeffer : 2015).

Il s'agit donc de cerner cette activité, en contexte de formation et d'évaluation interne, et d'interroger les conditions de la réussite des étudiants au cursus du DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Information-Communication option Métiers du Livre, dont les principes de sélection autorisent la coexistence d'individus aux profils sociaux et scolaires relativement diversifiés. Les principes de sélection des candidats, définis sur la plateforme de vœux d'entrée dans les études supérieures *Parcoursup*, sont davantage fondés sur des critères de « motivation professionnelle », et « sur la base d'un projet professionnel précis[2] », que sur des critères de résultats scolaires. Ce choix demande à l'équipe enseignante d'interroger ses pratiques pédagogiques, afin d'optimiser les conditions de la réussite universitaire, sur deux plans. Le premier, le plus global, réside dans l'adaptation locale du PPN (Programme Pédagogique National) propre à l'option spécifique du DUT, lequel s'inscrit dans les principes d'AMU (Aix-Marseille Université) dont l'IUT est une composante[3]. Le second,

1 Un effet proprement lié à la langue mise en musique, le Français et l'Allemand, est relevé et analysé dans les prolongements de l'enquête.

2 « L'admission des candidats dans les départements *Information-Communication* est prononcée par un jury, sur la base d'un projet professionnel précis. », Programme Pédagogique National, 2005, p. 5. En ligne : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

3 « La performance de nos formations implique que l'université unique renforce le travail aujourd'hui – obligatoire – de réalisation et d'utilisation des fiches RNCP (Répertoire national des certifications

propre à chaque responsable d'unité ou module d'enseignement, relève de ses propres pratiques pédagogiques et évaluatives. Les *modules complémentaires* relèvent de modalités spécifiques à la formation. Ils sont constitués « En fonction des conditions locales d'encadrement pédagogique et de débouchés professionnels », au titre de l'adaptation à l'environnement local[4]. La finalité spécifique du module présenté ici, appelé *Module complémentaire préliminaire : Culture générale et connaissance des fonds*, délivré au troisième semestre, a pour objectif de « savoir maîtriser la diversité des productions éditoriales et artistiques et savoir se repérer dans les différentes composantes de l'histoire des sociétés. » Pour ce qui le concerne, le commentaire d'écoute de musique classique renvoie à une mission d'initiation, qui s'inscrit dans la finalité essentielle de l'exercice : l'ouverture de l'oreille. Il hérite de sa difficulté inhérente, qui consiste à demander à l'apprenant d'être capable d'articuler, dans ce cadre académique, les dimensions sensorielles, sensibles et significatives de son écoute[5], ces dernières reposant sur la mobilisation de codes à acquérir, à percevoir d'une part, à transcrire d'autre part (Fayolle & Tacaille : 1998 ; Guirard : 2009 ; Madurell : 1996). L'enquête tente d'apporter un éclairage empirique sur cette question.

Le centre de gravité de ce DUT repose sur des compétences langagières et communicationnelles qui sont fortement requises dans les différents métiers de la chaîne du livre auxquels il prépare : bibliothèque, édition, librairie, nonobstant d'autres compétences fondamentales en économie-gestion, informatique, droit, etc., qu'elles conditionnent en partie. Écrire sur la musique, pour un étudiant en Métiers du Livre, c'est savoir et pouvoir faire un transfert de compétences depuis la littérature jusqu'à la musique. Écrire sur le texte mis en musique, plus encore, comme l'enquête le montrera. D'où ma décision, à la fois en tant qu'enseignante et que chercheuse, de soumettre à évaluation des œuvres de musique vocale, genre hybride mobilisant mots et musique[6]. Une compétence particulièrement requise, au sein de ces trois métiers tournés vers la communication et la médiation, consiste pour l'étudiant à savoir organiser textuellement son expérience esthétique, non seulement littéraire, mais également plastique, musicale, etc. De nombreux écrits professionnels y font appel : rédaction d'argumentaires, de conseils, de cartels, etc. Les réponses des étudiants sont par ailleurs considérées, ce que la consigne précise, comme des écrits professionnels adressés. Il s'agit de restituer pour autrui, en tant que professionnel de la culture, sa propre expérience d'écoute. Leur visée est communicationnelle, comme la plupart des productions écrites demandées aux étudiants de cette filière. Nous mettons à leur disposition, à cette fin, un outillage catégoriel élémentaire, étant donné le peu d'heures dont le module dispose, lors d'une présentation, adaptée à chaque extrait écouté et commenté de manière interactive en classe, des différentes composantes offrant prise à l'oreille et au langage. A côté des paramètres habituels du son musical (hauteurs, rythmes, dynamiques, timbres), qui relèvent de la description concrète de l'œuvre, d'autres dimensions, telles que l'évocation d'une époque historique, d'un genre, de paroles mises en musique, l'expression d'un ressenti, sont évoqués et sollicités. Ils sont

---

professionnelles), des ECTS, du supplément au diplôme (SD) et une offre de formation fondée sur la démarche compétences "qui s'inspire des méthodes du monde professionnel et vise l'acquisition de savoir-faire". Pour cela, un guide "référentiel emploi compétence" de chaque filière sera créé. », *Texte fondateur U1-U2-U3*, décembre 2009, p. 23.

4 « L'adaptation à l'environnement : chaque département *Information-Communication* peut adapter le programme pour chaque option. La marge d'adaptation ne doit pas dépasser 20 %. », Programme Pédagogique National, 2013, p. 8. En ligne : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

5 Appelée « trinité de l'expérience sensible » par la sémiotique du sensible. Voir Jean-Jacques Boutaud, Du sens, des sens. Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible, *Semen* 23, 2007.

6 De nombreuses questions de recherche propres aux études de littérature comparée prennent cette problématique pour objet. Voir par exemple, pour l'une des plus récentes à laquelle nous avons contribué, Comparatismes en Sorbonne, *Écrire (sur) la musique : qui dit quoi ?* Paris, Mai 2014, [en ligne] http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/pdf_revue/revue5/

considérés comme autant d'embrayeurs entre compétences nouvelles et spécifiques, et compétences fondamentales et stabilisées, sur lesquelles s'appuyer ; le cas échéant, il peut s'agir, en retour, de les consolider.
Dès lors, observer à la fois empiriquement et finement de telles situations de transfert de compétences, en identifier les ressorts diversifiés, devrait permettre de contribuer à documenter la réflexion didactique avec les outils de l'enquête et en croisant des questionnements issus des sciences sociales, de la musicologie et de la didactique des arts. Nous pensons que le cadre de la fédération de laboratoires SFERE est particulièrement propice à ce type d'objet de recherche[7].
L'autre hypothèse de l'étude est la suivante : les compétences et appétences manifestées pour une discipline totalement nouvelle sont spécifiquement médiées par le projet professionnel de l'étudiant, et dans le cas d'étudiants en Métiers du livre, les compétences et appétences langagières et communicationnelles qui y sont attachées[8].
Après avoir précisé les principes théoriques et méthodologiques de notre approche, nous présenterons les résultats de notre enquête en deux parties, l'une consacrée à l'analyse des scores obtenus par les étudiants, l'autre à celle des verbalisations qu'ils ont mobilisées, en fonction de leur projet professionnel pour la bibliothèque, l'édition ou la librairie.

1. Des regards disciplinaires, théoriques et méthodologiques croisés

1.1 Ancrage disciplinaire et théorique

L'enquête s'inscrit dans un programme de recherche global sur les discours d'accompagnements de la musique dite « savante », qu'il s'agisse de la musique classique et contemporaine (programmes de salles, critiques, commentaires, etc.). La problématique et la conception de l'enquête se nourrissent des principes de la sociologie de la réception, et de ses prolongements pragmatiques aujourd'hui, qui s'attache à décrire, comme c'est le cas dans cette enquête, les « actes sémiques[9] » qui accompagnent la réception des œuvres (Passeron : 1991 ; Pedler : 1989). Le matériau d'enquête relève en effet de la restitution écrite d'une réception : d'une écoute musicale dont il s'agit d'analyser les composantes telles qu'elles sont prises dans des logiques sociales (Pedler, Lethurgez, Cagnasso : 1992). Les processus de réception renvoient aux manières différenciées dont les étudiants s'approprient et rendent compte des extraits musicaux[10]. Une déclinaison de notre hypothèse principale est que les

7 « L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches (…) La fédération ainsi constituée vise le décloisonnement disciplinaire afin de développer nos connaissances dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation, que ce soit sur les organisations scolaires ou les systèmes institutionnalisés de formation. » http://sferep.univ-amu.fr/fr/presentation.
8 La conception du département Métiers du Livre de l'IUT d'Aix-en-Provence repose depuis sa création, en 1994, sur l'option théorique dite de l'*interprofessionnalité*. Les étudiants sont tous amenés à suivre les enseignements des trois métiers, afin de comprendre de l'intérieur les logiques de fonctionnement de la chaîne du livre.
9 Selon la terminologie de Luis J. Prieto, *Messages et signaux*, Paris, Minuit, 1966. Cette notion, générique, renvoie aux comportements produits par le récepteur au cours d'une expérience esthétique. Les discours à propos des œuvres, et qui en accompagnent l'expérience d'écoute, quasi en direct ici, en constitue une forme de concrétisation particulièrement contrôlée, notamment en situation d'évaluation écrite.
10 Ils correspondent à des activités sensorielles, sensibles et sémiques, visant la construction d'un discours articulant dimensions identifiées d'une part et qualifiées verbalement d'autre part selon différents critères, des plus objectifs aux plus subjectifs.

processus qui relèvent d'une expérience de réception s'élaborent et évoluent tout au long de ce temps de formation, en mobilisant des ressources, des modes de relation à l'œuvre, non imputables à la seule temporalité de l'expérience esthétique. Les étudiants ont déjà formé de multiples attentes en amont et pendant toute la période de formation, notamment pour en faire, *a minima*, une expérience réussie et sanctionnée favorablement par le public virtuel que représente la correctrice. Les étudiants cristallisent par écrit leur écoute, au cours d'une expérience, c'est-à-dire une situation contingente. Nous en considérons les particularités comme analytiquement pertinentes, et caractéristiques du mode d'existence social de la musique. Dans cette situation, la musique vient à exister socialement d'une certaine manière. Cette approche nous permet-elle ainsi d'étendre la zone pertinente de questionnement, en soumettant à l'analyse des dimensions peu attendues qui accompagnent et caractérisent l'expérience à la fois artistique, culturelle et sociale de la musique.

Cette incursion dans la globalité d'une expérience, y compris la plus quotidienne, comme peut l'être la dimension professionnelle, et que l'on oppose en général à l'expérience gratuite et pure de la musique, peut permettre, en retour, de croiser l'analyse de réception avec d'autres perspectives. Il s'agit ici plus particulièrement de celles ouvertes par la sociologie des professions (Dubar : 2000), et plus précisément les processus de formation des identités professionnelles, dans le cas des métiers culturels et artistiques (Heinich, 2000, 2005, 2008 ; Menger, 2003, 2009 ; Lethurgez : 2017a, 2017b). Les étudiants sont invités à verbaliser leur écoute en tant que futurs médiateurs. Sont-ils amenés, dès ce stade de leur formation, à y intégrer les principes identitaires qui y sont attachés, et le cas échéant, lesquels ?

Enfin, le matériau principal de l'enquête étant constitué d'épreuves évaluées, la problématique s'inscrit à la fois dans le cadre de l'analyse docimologique, dans un sens étroit, et de celle des modalités évaluatives propres à une institution, dans un sens plus général où se croisent nécessairement perspectives didactiques et sociologiques (Lahire : 2007).

D'après Yves Chevallard (1998, p. 22) :

> Le *sixième moment* est celui de l'*évaluation*, qui s'articule au moment de l'institutionnalisation (dont il est à certains égards un sous-moment) : la supposition de rapports institutionnels transcendants aux personnes, en effet, fonde en raison le projet d'évaluer les rapports *personnels* en les référant à la *norme* que le moment de l'institutionnalisation aura ainsi hypostasiée. En pratique, il arrive un moment où l'on se doit de « faire le point » : car ce moment de réflexivité où, quels que soient le critère et le juge, on examine ce que *vaut* ce qui a été appris, ce moment de véridiction qui, malgré les souvenirs d'enfance, n'est nullement une invention de l'École, participe en fait de la « respiration » même de toute activité humaine.

Cette triple préoccupation constitue ainsi l'« espace mental[11] » de cette enquête, nonobstant la question de l'expression d'un ressenti dans la communication de l'expérience artistique et des processus identitaires qui y prévalent. Les questions de communication et de médiation constituent ainsi notre source d'inspiration disciplinaire et théorique principale de cadrage, étant données la population et la pratique étudiées. Cette recherche contribue notamment à nourrir empiriquement les approches communicationnelles centrées sur l'évolution du rapport « expressiviste » (Allard & Vandenberghe : 2003, Allard : 2007) des jeunes générations à la culture et à l'art, et le rôle qu'il joue dans leur processus social global d'« identification[12] ».

Une dernière singularité de cette étude est donc de chercher à croiser plusieurs angles d'approche : sociologique, didactique/docimologique et communicationnel.

11D'après l'expression de Jean-Claude Passeron, L'espace mental de l'enquête (I), *Enquête* 1, 1995. [En ligne] http://journals.openedition.org/enquete/259.

12 Selon l'expression de René Gallissot, Sous l'identité, le procès d'identification, *L'Homme et la société* 83, « La mode des identités », 1987, p. 12-27. Voir également les prolongements apportés à cette notion au sein des Sciences de l'Information et de la Communication avec notamment Bernard Lamizet, *L'alientité*, Paris, Mimésis, 2015.

2.1. Précisions méthodologiques

Les outils descriptifs et analytiques utilisés pour le traitement de cette enquête relèvent à la fois de l'approche dite *explicative* d'une part, et de l'approche *compréhensive* d'autre part, sans qu'une séparation radicale ait jamais pu être établies entre elles sur le plan strictement méthodologique (Olivier de Sardan : 2008 ; Paillé & Mucchielli : 2016 (2003)). L'orientation du questionnement est qualitative, alors même que celui-ci s'appuie sur des données discursives dont les traits distinctifs sont soumis à décompte quantitatif (Charaudeau & Maingueneau : 2002). Elles sont ensuite croisées, selon des procédures statistiques, avec les populations d'individus qui les ont produites (Lethurgez : 1996, 2016).

Sont ainsi mobilisés plusieurs types de variables : socio-démographiques, évaluatives et discursives. Les variables socio-démographiques concernent principalement ici le projet professionnel de l'étudiant, recueilli par le choix du long stage de spécialité provenant des données internes du département Métiers du livre. Les variables évaluatives, prélevées sur les copies des étudiants, concernent divers marqueurs de compétences et d'appétences : note, longueur de la réponse, score linguistique (structure et expression), précision lexicale, expression d'un ressenti, utilisation de métaphores. Le score linguistique de « structure » sanctionne favorablement trois critères : la présence de l'énoncé explicite d'une problématique, celle d'une introduction et d'une conclusion, enfin celle de connecteurs logiques. Quant au score d'« expression », il sanctionne favorablement deux critères : la maitrise, relative à la longueur du texte, de l'orthographe d'une part, de la syntaxe d'autre part. Le score lexical correspond à un ratio réussites/occurrences de termes spécifiques à la musique (tonalité, concerto, harmonie, etc.) et dont l'acquisition est une des finalités du cours. Les occurrences, y compris inappropriées, de ces termes signalent un effort de la part de l'étudiant. Le score de ressenti sanctionne la présence de cette modalité particulière de verbalisation subjective, et assumée comme telle, par l'étudiant, à l'écoute de la musique. Afin de cerner la dimension évaluative des copies d'étudiants, nous avons multiplié les indicateurs. Ils constituent les critères convergents ou divergents que subsume, en situation académique naturelle, la note obtenue au devoir[13]. Les données discursives correspondent à la nature des verbalisations mobilisées par les étudiants : historique, descriptive, lexicale, littéraire, expressive, pour les plus récurrentes. Leur nature est définie *ex-post*, depuis le corpus, tel qu'il existe. Leurs occurrences sont quantitativement recensées en pourcentage de nombre de mots qu'elles mobilisent relativement au nombre du devoir de chaque étudiant. Le fait de peu écrire ne discrimine ainsi pas les étudiants au niveau même des catégories, puisqu'elles ne sont pas décomptées ici en nombre absolu.

En revanche, nous n'avons pas recours à des méthodes automatisées d'analyse de discours. Certaines unités de sens sont insérées dans un matériau linguistique « naturel » particulièrement protéiforme. Elles se présentent de manière superposée, non séquentielles (Gallo & Laügt : 2008). C'est pourquoi nous sommes amenés à les associer plus finement en binôme ou triplet, quand elles se présentent au sein d'une même phrase, ou séquence unitaire d'écriture, afin de restituer la logique qualitative de l'écriture. Ces catégories détaillées correspondent au relevé de toutes les formes de combinaison pratiquées par les étudiants et que nous avons souhaité respecter. On relève au final seize catégories de verbalisation, dont il

13 Un phénomène social ne se laisse approcher et interpréter que par le recoupement d'un faisceau d'indicateurs, *a fortiori* en situation d'observation, d'immersion, dans un milieu naturel, dans lequel tout est donné à vivre et à observer en même temps. Voir François de Singly, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Colin (3e édition), 2007.

s'agit d'évaluer l'usage et la signification[14]. Leur analyse selon deux logiques spécifiques, nous permet de rendre compte de la nature nuancée de l'écriture des étudiants en fonction de leur projet professionnel.
La logique « agrégation » correspond au fait de sommer systématiquement les pourcentages d'usage par étudiant d'une catégorie pure à toutes les catégories combinées où elle apparaît. Soit, par exemple l'histoire pure, avec tous les doublets et triplets où cette catégorie de verbalisation apparaît : histoire et lexique, histoire et description, histoire et paroles, ainsi qu'avec chaque triplet où l'histoire apparaît. On fait de même pour chaque catégorie. On mesure ainsi les caractéristiques d'écriture de l'étudiant : sa propension à entrelacer son propos autour d'une catégorie de verbalisation donnée, qui en constitue le centre de gravité[15].
La logique « éventail », non traitée ici, s'appuie sur la somme de variables différentes utilisées par les étudiants, l'ouverture de l'éventail sur les seize possibilités offertes. Les nombres obtenus, dans les écarts à la moyenne, sont également significatifs. Cette logique renvoie à une caractéristique distincte de la précédente. Elle permet de classer, pour l'ensemble de l'échantillon, la mobilisation de chaque variable. On peut se demander en quoi ces logiques renvoient ou non à des compétences langagières ou littéraires. Seul le croisement avec l'ensemble des variables peut orienter l'interprétation dans l'un ou l'autre sens[16].
Précisons enfin, qu'il s'agit, à ce stade de l'enquête (n = soixante-dix), de constats stochastiques. Leur significativité statistique sera à établir sur une population plus élargie avec l'intégration successive de nouvelles promotions dans les années à venir.

2. Le projet professionnel : le poids et la nature du ressenti

La ventilation selon le métier choisi par l'étudiant pour effectuer son stage de spécialité bouscule, à sa manière propre, les courbes obtenues pour l'ensemble de la population ou encore par rapport à la ventilation selon d'autres segmentations prévues par l'enquête (note, nombre de mots et ressenti). L'ensemble signale un profil comportemental singulier, objectivable, et qui peut être imputé à la projection dans un métier, qu'il s'agisse de la bibliothèque, de l'édition ou de la librairie.

2.2. Les scores

La grille de « scores », grille évaluative, est-elle susceptible de faire émerger des critères de fonctionnement, entrant dans le référentiel de compétences des professions, tels que les étudiants les assimilent tout au long de la formation, au titre d'une socialisation secondaire ? Ces scores s'avèrent-ils être des caractéristiques liées au projet professionnel ?

Scores	**Note**	**Struct.**	**Expression**	**Score linguistique**	**Score lexical**	**Mots**	**Ressenti**	**Métaphore**
Bib.	14	62	70	65	68	474	60	30

14 Ici aussi, de même que pour les scores, il s'agit d'identifier quel est l'ordre intériorisé par l'enseignante que je suis, en termes de critères docimologiques.
15 La construction de cette variable favorise les étudiant qui multiplient dans leur écriture les binômes et les triplets, qui sont respectivement pris en compte deux fois et trois fois.
16 Le traitement statistique est précisément convié pour isoler des logiques sociales, qui sans pour autant être dissimulées, comme le considère la perspective critique en sociologie, ne sont pas directement intelligibles. L'interprétation est fondée ici sur le regroupement et le recoupement d'indicateurs qui, pris séparément, n'ont aucune signification ou peuvent admettre parfois des significations opposées, comme l'écriture agrégée par exemple, qui peut s'interpréter comme un mode d'écriture dense *versus* déstructuré.

	,2							
Ed.	14 ,2	56	71	62	72	468	62	24
Lib.	**13**	**40**	**53**	**46**	**61**	**388**	**66**	**31**
Moy.	13 ,7	51	64	56	66	436	61	28,5

Tableau 1 – Les scores selon les Métiers du Livre

Les bibliothécaires sont au-dessus de toutes les moyennes, sauf pour le score de ressenti. Ils sont suivis par les éditeurs qui chutent en métaphore. Les éditeurs, globalement, passent au premier rang pour le score lexical et devancent alors les bibliothécaires. Les éditeurs présentent des compétences plus contrastées que les bibliothécaires, sans doute liées à des investissements sélectifs pour tel ou tel aspect de ce qu'implique l'épreuve, que ces derniers. Les libraires sont en-dessous de la moyenne générale pour tous les scores, sauf en ressenti et métaphore. Le ressenti mérite une analyse séparée et approfondie en ce qu'il s'agit d'un indicateur polysémique. Le score de structure (maîtrise des codes de la dissertation) est particulièrement discriminant (de 40% pour les libraires à 62% pour les bibliothécaires), de même que le nombre de mots (de 388 mots pour les libraires à 474 mots pour les bibliothécaires, soit près de 86 mots d'écart, ou 20% d'écart en regard des 436 mots de la moyenne générale).

Pour ce qui concerne la note, les libraires sont en deçà des deux autres groupes professionnels, qui eux, se montrent à égalité. A ce stade de l'analyse nous ne pouvons que constater ces résultats nuancés[17].

La propension à écrire plus ou moins longuement, prise isolément, n'est pas immédiatement significative socialement. Le temps et l'approfondissement donnés au devoir sont souvent sanctionnés comme relevant de dispositions essentiellement individuelles. Or, un lien est-il ici constaté entre le projet professionnel et la longueur de la réponse, liée en partie au temps qui lui est consacré (Passeron & Pedler : 1991 ; Grossin : 1996).

La répartition des bibliothécaires, des éditeurs et des libraires dans l'une ou l'autre moitié de la médiane du nombre de mots, s'avère effectivement caractérisée[18]. Les bibliothécaires sont les étudiants les plus prolixes. Ils sont 78,5% à se situer dans la moitié supérieure de la médiane. Les éditeurs sont 60% à s'y situer également. Il s'agit pour eux, avec ce surcroit de mots, nous le verrons, de manifester leur goût pour l'écriture et la littérature. Les libraires sont en revanche majoritaires dans la première partie de la médiane, et ne sont que 30,7% de leur groupe, dans la partie supérieure. Ils écrivent majoritairement peu, et ceux qui écrivent davantage, nous le verrons, présentent un caractère atypique.

Métiers	**Médiane inférieure**	**Médiane supérieure**
Bibliothèque	35%	**65%**
Edition	43%	**57%**
Librairie	**76%**	26%
Ensemble	51%	49%

17 Une analyse docimologique fine en quatre interquartiles permet par ailleurs d'orienter l'analyse en isolant plus finement des points de rupture.

18 La médiane inférieure concerne les étudiants qui ont écrit entre trois cent trente à quatre cents mots, l'écart étant de soixante-dix mots. La médiane supérieure concerne les étudiants qui ont écrit entre quatre cent vingt-sept à six cent soixante-dix, l'écart étant de deux cent quarante mots. La médiane des mots se situe donc à quatre cents mots.

Tableau 2 – Les Métiers du livre selon la médiane du nombre de mots

La longueur des réponses à l'évaluation est donc en partie liée aux projets professionnels. Les bibliothécaires, et dans une moindre mesure les éditeurs, sont plus nombreux, au sein de leur groupe, à écrire plus, tandis que les libraires sont les moins nombreux. Nous pouvons affiner ce premier constat, en comparant les scores obtenus par les trois groupes professionnels selon qu'ils se situent en-dessous ou au-dessus de la médiane du nombre de mots.

La note

Globalement, la note croit avec le nombre de mots (de 11,3 à 15,1). Qu'en est-il à l'intérieur des différents métiers ?

Métiers/notes	Médiane inférieure	Médiane supérieure
Bibliothèque	15,8	**14,7**
Edition	13,4	**14,7**
Librairie	**11,5**	13,1
Ensemble	12,8	14,4

Tableau 3 - La note par métiers selon la médiane du nombre de mots

Les bibliothécaires, globalement, ont la meilleure moyenne, mais elle baisse chez ceux d'entre eux qui sont dans le groupe supérieur à la médiane du nombre de mots. Un résultat contre-intuitif est ici attaché au groupe des bibliothécaires, dont la longueur du devoir n'est pas proportionnelle à l'élévation de la note à l'évaluation. Ils doivent certainement mobiliser d'autres ressources que la longueur de leur réponse pour obtenir la meilleure note, comme nous le verrons par la suite. Ils ne considèrent pas nécessairement la longueur comme étant mécaniquement la meilleure modalité de réponse à apporter à l'exercice.
La moyenne des éditeurs, globalement, se situe au milieu des deux groupes professionnels, et elle augmente chez ceux qui sont supérieurs à la médiane du nombre de mots. Les libraires ont la moins bonne moyenne, et elle augmente, comme celle des éditeurs, dans le groupe supérieur à la médiane du nombre de mots. Les compétences de ces deux groupes professionnels se manifestent donc avec la longueur qu'ils accordent à leur réponse, comme nous le préciserons par la suite.

La structure

Globalement, les étudiants qui écrivent le moins, sont moins « structurés », y compris les bibliothécaires, même s'ils sont premiers dans la médiane inférieure. On se souvient qu'ils obtiennent la meilleure note de l'échantillon. Cette qualité est donc favorablement sanctionnée par la notation. Ce résultat nous permet de qualifier l'indicateur de structure, qui étalonné selon des critères rhétoriques (problématique, introduction et conclusion, connecteurs logiques), signale une compétence et une appétence pour la langue, indépendamment de la longueur de la réponse.

Métiers/Structure	Médiane inférieure	Médiane supérieure
Bibliothèque	**52%**	67%
Edition	41%	67%
Librairie	32%	67%
Ensemble	38%	67%

Tableau 4 - La structure par métiers selon la médiane du nombre de mots

L'écart est davantage marqué entre les deux groupes d'éditeurs (vingt-six points de différence), pour qui, structuration et amplitude de la réponse semblent aller de pair. Le score le plus faible globalement, obtenu par les libraires (32%), distingue très fortement ceux qui écrivent le moins de leurs homologues (de l'ordre de trente-cinq points de différence), ce qui montre le caractère atypique de ce dernier sous-groupe professionnel. L'égalité parfaite des métiers quant à la médiane supérieure sur le plan de la structure est à noter. Le fait d'écrire beaucoup est lié à une capacité accrue à structurer le discours qui transcende les projets professionnels. La rupture entre les métiers s'opère chez ceux qui écrivent le moins.

L'expression

On observe ici une opposition entre les bibliothécaires et les éditeurs. Sur le plan de l'expression, les bibliothécaires articulent le fait d'écrire correctement à celui d'écrire beaucoup, de manière plus marquée que les autres groupes (trente et un points de différence). Les éditeurs qui écrivent peu relativement s'expriment mieux. Ils semblent compenser la longueur de leur réponse par un rapport maîtrisé à la dimension la plus formelle de la langue écrite. Les éditeurs qui écrivent plus s'expriment relativement moins bien, sur ce plan strictement formel. Ils se trouvent juste à la moyenne. Ce résultat révèle leur moindre compétence et appétence pour cet aspect formel de la maîtrise de la langue écrite que les éditeurs qui écrivent moins, au bénéfice d'autres ressources.

Métiers/Expression	**Médiane inférieure**	**Médiane supérieure**
Bibliothèque	50%	**81%**
Edition	**67%**	75%
Librairie	50%	64%
Ensemble	54%	75%

Tableau 5 – L'expression par métiers selon la médiane du nombre de mots

Les libraires sont globalement relativement faibles sur le plan de l'expression, de part et d'autre des deux médianes, même s'ils obtiennent comme les autres un meilleur score au-dessus de la médiane. Le fait d'écrire plus, pour les libraires, ne semble pas lié, à ce stade de présentation des résultats de l'enquête, à une compétence ou appétence en acte pour le langage écrit.

Le score lexical

Il s'agit, rappelons-le, pour l'indicateur de score lexical, du ratio nombre de réussites relatif au nombre d'occurrences avancées propre à chaque étudiant [19].

Métiers/Score lexical	**Médiane inférieure**	**Médiane supérieure**
Bibliothèque	68%	68%

19 Nous voyons, avec les verbalisations, que les deux manières de saisir le rapport au lexique musical agissent dans le même sens sur les groupes, ce qui montre la cohérence entre les indicateurs de score et les verbalisations pour cette catégorie, à l'inverse du ressenti, plus complexe à interpréter.

Edition	**81%**	67%
Librairie	61%	60%
Ensemble	66%	66%

Tableau 6 – Le score lexical par métiers selon la médiane du nombre de mots

Globalement, les étudiants qui écrivent moins sont aussi précis que ceux qui écrivent beaucoup au niveau de l'utilisation du lexique ; comme par stratégie de compensation, ils disent peu mais de manière ciblée. Ce comportement est particulièrement vrai pour les éditeurs, qui montrent une qualité de justesse lexicale caractérisée. En revanche, la précision lexicale augmente avec le nombre de mots pour les groupes professionnels supérieurs à la médiane.

Le score de ressenti

Après ce regard rapide sur quelques scores des groupes professionnels en fonction de la médiane du nombre de mots, concentrons-nous plus longuement sur l'analyse du score d'expression du ressenti propre aux trois métiers. Le ressenti est évalué ici en tant que score. On affecte un score de 1 ou 0 à l'étudiant selon qu'il en exprime ou non. Le pourcentage d'étudiants ayant exprimé du ressenti dans un groupe correspond au score de ce groupe.
L'expression du ressenti n'est pas neutre (Allard & Vandenberghe : 2003), *a fortiori* en contexte académique où l'émancipation de l'individu passe par l'acquisition de « savoirs objectivables et démontrables » (Guirard : 2009, p. 6). Relève-t-elle d'une logique autonome, spécifique, strictement individuelle, ou dépend-elle, dans son amplitude comme dans sa nature, du projet professionnel ? Est-ce que cela a le même sens, d'exprimer ou non son ressenti, selon le métier projeté ? Le ressenti est une racine identitaire forte dans les métiers vocationnels que sont les métiers du livre (Heinich : 2000). Mais il n'a pas la même valeur dans chaque métier, et doit être sollicité selon les modalités requises par l'ethos de chaque profession. L'enquête, avec ses moyens propres, permet d'apporter des éléments d'objectivation à cette question.
On ne constate pas, d'après le tableau 1, une propension très marquée à exprimer plus ou moins de ressenti d'un groupe professionnel à l'autre. Ils suivent la moyenne de 61% des effectifs, en augmentant légèrement, depuis la bibliothèque à 60%, jusqu'à la librairie à 66%. Sur les quarante-quatre étudiants qui expriment du ressenti, douze sont des bibliothécaires, treize sont des éditeurs et dix-neuf sont des libraires. Ce n'est pas au niveau – relativement rudimentaire – des scores que son effet se fait sentir.
En revanche, quand on reprend la ventilation selon la médiane du nombre de mots, le constat s'affine.

Métiers/Scores ressenti	**Médiane inférieure**	**Médiane supérieure**
Bibliothèque	42%	69%
Edition	44%	**75%**
Librairie	**59%**	60%
Ensemble	53%	71%

Tableau 7 – Le score de ressenti par métiers selon la médiane du nombre de mots

Le score de ressenti augmente avec le nombre de mots, mais ce sont les libraires qui écrivent le moins et les éditeurs qui écrivent le plus qui obtiennent le meilleur score d'étudiants en

exprimant au sein de leur groupe, en regard de leurs homologues. Les bibliothécaires sont toujours globalement en retrait. Ainsi, l'expression du ressenti ne représente pas la même chose pour les trois métiers, mais cela se manifeste ici par l'action de la longueur qu'ils accordent à leur réponse, deuxième variable structurante de l'enquête.
L'analyse des scores en fonction du ressenti à l'intérieur de chaque métier permet de continuer à orienter l'interprétation sur la signification de son expression pour tel ou tel métier. Il représente une dimension « individuelle » à mettre en retrait chez les bibliothécaires les plus engagés dans leur rôle de médiateurs (Bertrand : 2008 ; Poissenot : 2009).

Scores	Note	Struct.	Expression	Score lexical	Mots
Bib. R	13,6	53	63	69	477
Bib. NR	15,8	56	75	81	499
Ens.	14,2	62	70	68	474
Moy. Ech.	13,7	51	64	66	436

Tableau 8 – Les scores des bibliothécaires selon l'expression ou non du ressenti

Les bibliothécaires qui expriment du ressenti perdent des points dans l'ensemble des scores. Il ne s'agit pas pour eux d'une « bonne » réponse, sur le plan universitaire comme sur le plan professionnel. L'expression du ressenti semble mobilisée pour pallier leurs points faibles. Le souci de bien répondre, et d'obtenir une bonne note, prend le pas sur leur éthos professionnel de médiateur qui les conduit à mettre globalement leur ressenti en retrait, comme le montre le tableau 8. Les deux groupes sont très opposés, sauf en structure. Les bibliothécaires qui n'expriment pas de ressenti ont des scores partout supérieurs à ceux de la moyenne générale. Les bibliothécaires qui expriment du ressenti sont particuliers, dans un métier où il faut le taire, pour constituer de manière rationalisée une politique documentaire, une programmation culturelle, ou encore exercer des actions de médiation avec les publics.
Les éditeurs qui expriment du ressenti sont performants, même s'ils obtiennent des scores moindres que leurs homologues bibliothécaires.

Scores	Note	Struct.	Expression	Score lexical	Mots
Ed. R	14,5	62	65	66	505
Ed. NR	13,7	46	81	80	407
Ens.	14,2	56	71	72	468
Moy. éch.	13,7	51	64	66	436

Tableau 9 – Les scores des éditeurs selon l'expression ou non du ressenti

Les deux groupes d'éditeurs obtiennent de bons scores, mais ils ne sont pas les mêmes. Ceux qui n'expriment pas de ressenti ont des scores supérieurs en expression et lexique, alors que ceux qui expriment du ressenti ont des scores supérieurs en note, structure et nombre de mots. Le groupe qui exprime du ressenti privilégie certaines compétences littéraires, et plus particulièrement la forme rhétorique, considérées comme centrale dans un métier situé en amont de la chaine du livre, directement en contact avec la production littéraire (Colleu : 2006 ; Schiffrin : 2010). Le ressenti apparaît chez eux comme une qualité professionnelle. Ils n'expriment pas de ressenti pour pallier des scores partout inférieurs, mais par éthos

professionnel, selon le modèle de l'expression créatrice, comme nous le verrons (Heinich : 2000). Le ressenti renvoie à quelque chose de plus complexe à mobiliser sur le plan professionnel et universitaire pour les bibliothécaires, qui ont quelque chose à perdre, notamment des points, en l'exprimant.
Les libraires qui expriment du ressenti sont derniers dans tous les scores, en regard des bibliothécaires et des éditeurs. Mais ils en obtiennent de meilleurs que ceux qui n'en expriment pas. Ils sont davantage engagés dans la littérature, mais d'une manière propre, et qui n'est pas la plus « savante ». Ils sont également premiers en métaphore (37%) par rapport à leur groupe et à l'ensemble de la population, et ont donc recours à un langage davantage imagé qu'élaboré.

Scores	Note	Struct.	Expression	Score lexical	Mots
Lib. R	13,3	46	58	60	409
Lib. NR	12,4	**30**	45	62	347
Ens.	13	40	53	61	388
Moy. éch.	13,7	51	64	66	436

Tableau 10 – Les scores des libraires selon l'expression ou non du ressenti

La métaphore est une solution de parole qui leur permet de ramener l'inconnu au connu. Une analyse ultérieure des métaphores devra confirmer ou non cette assertion. L'expression du ressenti semble ignorée par la librairie, en tant que compétence professionnelle à activer ou à mettre en retrait. Les libraires ne l'activent pas, au titre d'un facteur de fonctionnement professionnel, mais minoritairement, et, semble-t-il, à titre « personnel ». Le groupe qui en exprime présente un profil particulièrement atypique, qui s'avère par ailleurs sanctionné favorablement par la note, qui approche la moyenne générale.
Le ressenti est donc bien identifié comme un facteur professionnel. La « logique ressenti » s'articule spécifiquement à chaque métier. Elle constitue un marqueur d'identité professionnelle, activé de manière caractérisée et contrastée par les différents groupes professionnels.
Le ressenti se calcule également en tant que verbalisations, comme nous allons le voir dans la partie suivante. La confrontation de ces deux modes de calcul apporte un éclairage supplémentaire.
Les bibliothécaires qui expriment du ressenti y accordent plus de mots relativement à leur copie que l'ensemble de la population (16,9% et 10,2% pour l'ensemble de leur groupe). Les éditeurs qui expriment du ressenti sont en revanche derniers (12% et 7,45% pour l'ensemble de leur groupe). Les libraires qui expriment du ressenti se situent juste au-dessus des éditeurs quant au nombre de mots pour l'exprimer (12,5% et 8,22% pour l'ensemble de leur groupe).
L'amplitude relative de l'expression du ressenti par métiers bouscule les courbes selon l'indicateur du nombre de mots. Les bibliothécaires qui expriment du ressenti accordent moins de mots à leur devoir, mais relativement plus au ressenti. L'inverse se produit très exactement pour les éditeurs. Il y a une cohérence entre les deux indicateurs chez les libraires. Le fait d'exprimer du ressenti s'accompagne mécaniquement d'un accroissement du nombre de mots de leur devoir. Ce dernier groupe d'étudiants est encore une fois atypique, par rapport au reste des libraires et de la population tout entière ; c'est pourquoi nous avons qualifié plus haut de « personnel » son comportement expressif.

2.3. Les catégories de verbalisations

Après les « scores », les catégories de verbalisation approchent davantage la nature des thèmes utilisés par les étudiants pour rendre compte de leur expérience d'écoute.
Pour ces catégories, les courbes des métiers sont-elles similaires à celles de la population générale ? Comment évoluent les relations, ou à l'inverse les oppositions, observées globalement entre les différentes catégories de verbalisations ?
Rappelons que ces catégories peuvent être analysées de manière pure, détaillée, agrégée et diversifiée. Dans tous les cas, l'indicateur est construit par le décompte des mots utilisés pour exprimer au mieux l'Histoire, la Description, etc., relativement au nombre global de mots de la copie de l'étudiant. L'entrelacement autour d'une variable principale renvoie à la logique « agrégation ». La quantité de variables différentes utilisées relève de la logique « éventail ». Nous choisissons, à titre d'exemple ici, de présenter les résultats obtenus par métiers pour les verbalisations agrégées de chaque catégorie.

Métiers/Cat. Agrégées	Histoire	Lexique	Description	Paroles
Bibliothèque	21,8	28	54,1	15,3
Edition	**23,4**	**28,6**	**58,3**	**21,6**
Librairie	22,8	28,7	55	13,2
Ensemble	22,7	28,5	55,7	16,3

Tableau 11 - Les verbalisations agrégées selon les Métiers du Livre

Les éditeurs ont une écriture globalement plus « agrégée » que celle des autres groupes professionnels. Leurs moyennes sont supérieures pour l'ensemble des catégories. La comparaison de leurs résultats par catégorie agrégée nous permet de faire des constats plus fins.
Paradoxalement, les bibliothécaires présentent les moyennes les moins élevées, sauf pour les Paroles. Les résultats associent davantage l'édition et la librairie, sauf pour les Paroles, où la librairie chute davantage encore que la bibliothèque[20].
Les éditeurs, privilégiant la description agrégée, s'affrontent plus que les autres à la musique elle-même. Plus précisément, on peut estimer que le centre de gravité de leur discours relève de la description de l'œuvre écoutée, à laquelle les autres catégories s'enlacent. Ils semblent produire à la fois un commentaire de l'œuvre écoutée ainsi qu'un commentaire de leur écoute. L'ensemble de leur propos se réfère constamment à l'essentiel que constitue pour eux la description de l'objet d'écoute, phénoménologiquement saisi. Ils recourent également à l'Histoire, mais surtout aux Paroles agrégées, catégorie pour laquelle l'écart à la moyenne de la population est le plus marqué. La dimension littéraire des Paroles mises en musique constitue, en réalité, le pôle caractérisé, plus encore que la Description, autour duquel ce groupe professionnel fait graviter son discours.
Ainsi, l'usage des verbalisations agrégées est distinct d'un groupe métier à l'autre. Le groupe des éditeurs témoigne ici, globalement, de sa propension à mobiliser un mode d'écriture spécifique, afin de rendre compte des dimensions privilégiées par sa propre écoute.
Qu'en est-il, pour finir, des motifs que chaque groupe professionnel donne à son ressenti, analysé maintenant en tant que catégorie de verbalisation ?
Les étudiants qui expriment du ressenti ne se contentent pas de délivrer leur pure intériorité, mais ils le définissent en établissant un rapport motivé avec l'œuvre. A la lecture de ces

20 L'analyse docimologique détaillée montre que les libraires qui ont une écriture davantage agrégée obtiennent des notes moins élevées que leurs homologues éditeurs.

passages, il est possible de ramener ces motifs de ressenti à la dimension littéraire, pour un tiers d'entre eux, à la dimension musicale pour les presque deux tiers restant. L'Histoire, et l'imaginaire qui le connote, est parfois, bien que très minoritairement, évoquée en tant que support d'expression de ressenti.
La ventilation par métiers est ici encore éclairante.

Métiers/Motif de R.	Littérature	Musique	Histoire
Bibliothèque	43	56	1
Edition	**47,5**	52,5	0
Librairie	22	**76**	2
Moyenne	37,5	61,5	1

Tableau 12 - La motivation du ressenti selon les Métiers du Livre

Les éditeurs, et dans une moindre mesure, les bibliothécaires, privilégient des considérations littéraires pour exprimer leur ressenti, au-delà de la musique. Les libraires ne s'aventurent pas en dehors de la musique. Ils font minoritairement appel à des motifs littéraires.
La confrontation de ces différents indicateurs nous permet *in fine* d'établir une typologie de postures associées à chacun des groupes professionnels. Trois types de restitution, soumis également à une intention d'écriture, émergent et nous autorisent à les distinguer clairement.
Les bibliothécaires relèvent d'une posture « académiste ». Leur intention d'écriture repose sur un éthos professionnel de médiateur. Les éditeurs relèvent d'une posture « expressiviste ». Leur intention d'écriture repose sur un éthos de créateur. Les libraires relèvent d'une posture « objectiviste ». Leur intention d'écriture repose sur un éthos de diffuseur.
Les bibliothécaires considèrent l'épreuve évaluée comme un exercice de communication à la fois universitaire et professionnel. Côté culture, ils témoignent d'une propension à répondre favorablement aux exigences de l'exercice académique, tel qu'il est sanctionné par les scores. Côté médiation, ils mettent relativement à couvert leur ressenti personnel et s'effacent, en tant qu'individus. Ce ne sont pas les bibliothécaires qui expriment du ressenti qui obtiennent les meilleurs résultats.
Sur le plan universitaire, le groupe des éditeurs fait appel aux ressources du langage et de la littérature, proches de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt, qu'ils mobilisent comme l'outil le plus adéquat pour répondre à l'épreuve (Vigne : 2008). Ils procèdent ainsi à un transfert de compétences et d'appétence depuis la littérature jusqu'à la musique. Sur le plan de l'ethos professionnel, ils se positionnent en amont de la chaîne du livre, dans la proximité du cabinet de l'écrivain, avec lequel ils souhaitent travailler dans le futur. Il s'agit pour eux d'incorporer la dimension artistique de l'objet de l'exercice, de porter dans l'écriture, et avec les moyens du littéraire, les caractéristiques de l'œuvre musicale. L'écriture agrégée, faisant graviter de manière marquée le propos autour des paroles mises en musique, en est la manifestation.
Les libraires, quant à eux, se plient aux contraintes les plus objectivantes de l'épreuve. Les ressources qu'ils mobilisent se veulent efficaces et fonctionnelles : il s'agit de viser juste, avec un minimum de moyens. Sur le plan universitaire, les catégories qu'ils favorisent sont autant d'outils disponibles et prédéfinis, comme l'Histoire[21]. Les repères conventionnellement partagés, sont privilégiées : époques, genres, termes solfégiques, notamment. Sur le plan de l'ethos professionnel, ils s'effacent, comme les bibliothécaires, derrière l'objet culturel qu'ils sont chargés de diffuser. Ils se situent entre cet objet et l'auditeur, auquel il s'agit de fournir

21 Ils se montrent alors très proches des musiciens de formation qui se doivent de maîtriser les aspects les plus techniques de l'exercice musicographique savant (histoire de la musique et analyse musicale).

des clés d'entrée, passe-partout et maniables (Bayard : 2007). L'épreuve constitue l'équivalent du « conseil ». Il s'agit de conseiller la clientèle rapidement, à l'aide des ressources les plus immédiatement disponibles et partageables[22]. Le groupe atypique qui se retrouve au-dessus de la médiane des mots (26% selon le tableau 2) atteste de la tension fondamentale qui travaille le métier, entre culture et commerce (Chiapello : 1998), et que reprennent à leur compte, dès ce stade de la formation, à la faveur d'un exercice universitaire très particulier, le groupe des libraires, certainement les plus engagés vers la librairie indépendante, de fonds ou de création (Leblanc : 2011).

Conclusion

Il s'agit, avec cette enquête d'un terrain encore peu exploré, en ce qu'il interroge des groupes particuliers, en formation professionnelle, de même qu'une forme écrite spécifique de restitution de cette expérience. Il permet d'ouvrir l'éventail des indicateurs qui permettent la saisie d'un acte de réception, et d'y inclure de nouvelles dimensions, étroitement contingentées à la situation d'enquête : celle d'un module d'enseignement inséré dans une formation professionnalisante, celle de ses modalités évaluatives finales. Les premiers résultats de l'enquête permettent d'intégrer à l'analyse de l'« écoute écrite » de nouveaux indicateurs, comme autant de facteurs pertinents, tel l'éthos professionnel en construction : des éléments de transmissions qui freinent ou motivent, nuancent le sens que les individus donnent à leur pratique d'écoute, ainsi que la trace qu'ils en déposent.

L'enquête montre que c'est la variable du projet professionnel, dans sa dimension sociale complexe (Dubar : 1998), qui structure de manière significative les modalités de réponse des étudiants, saisies selon un large faisceau d'indicateurs de scores et de catégories de verbalisations. Une disposition spécifique et nuancée à catégoriser verbalement la musique est structurée en effet par le projet professionnel, qui imprime sa marque propre, en regard d'autres critères, plus académiques, tels que le nombre de mots donné à la copie, ou l'expression ou non d'un ressenti, comportements davantage individuels en apparence. Les réponses à l'épreuve d'évaluation que constitue le commentaire d'écoute, dans ce contexte particulier, sont médiées par le rapport spécifique que chaque métier entretient avec les compétences dans les domaines du langage, de la littérature et de la communication. Elles sont sollicitées, pour assurer les activités propres à chaque métier, sur la base de principes distincts : valorisation des collections pour le bibliothécaire, conception de paratextes pour l'éditeur, prescription de conseils pour le libraire, par exemple.

La connaissance fine de ces trois postures, manifestées par un devoir écrit, est un levier précieux pour contribuer à améliorer la formation des étudiants, notamment dans le cadre d'un enseignement interprofessionnel. Il permet d'évaluer le poids décisif du projet professionnel, les représentations que les étudiants se font de ce que ce métier requiert, en termes de compétences et d'appétences (Garcia : 2018).

Il est délicat de saisir le sens que cette démarche a pour l'étudiant à partir de la seule analyse textuelle. Seul l'entretien compréhensif, avec sa dimension globalement biographique, peut recueillir les raisons d'agir que se donnent les acteurs eux-mêmes. Revenir sur les modalités d'écriture engagées pour restituer, en situation académique, sa propre expérience d'écoute, requière une forte réflexivité de la part de l'étudiant ; en cela, l'approche compréhensive est particulièrement requise (Kauffman : 2016 (1996)). Elle assure également la cohérence des

22 La situation concrète de vente dans lequel ce conseil est donné est souvent contrainte et/ou contraignante : conditions éditoriales, assortiments imposés, sous-effectifs, polyvalence exigée, etc. Voir Colette Lambrichs, *Manifeste pour l'édition et la librairie indépendante*, Paris, La Différence, 2012.

croisements disciplinaires et théoriques effectués pour concevoir cette étude, dont le volet quantitatif, présenté ici, est à même d'orienter les questionnements ultérieurs.
Enfin, ce protocole d'analyse gagnerait évidemment à être reproduit, et ses résultats comparés, sur d'autres populations d'étudiants, en filière artistique (musiciens, plasticiens, danseurs…) ou non, les logiques de projet professionnel s'avérant particulièrement décisives.
Le commentaire d'écoute n'est donc pas un exercice en apesanteur sociale (Pedler : 1994). Dans cette situation d'évaluation ambivalente, entre expérience esthétique et universitaire, universitaire et professionnelle, l'indicateur du projet professionnel de l'étudiant, s'avère être significatif sur le plan théorique, aussi bien pour le didacticien ou le docimologue que pour le sociologue ou le chercheur en sciences de l'information et de la communication (Javeau : 2010 ; Lahire : 2007 ; Perrenoud : 1986).